



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°4964 - JEUDI 6 MARS 2025

COOPÉRATION

L'Égypte veut développer ses investissements au Congo

Porteur d'un message d'Abdel Fattah Al-Sissi, président de la République arabe d'Égypte, à son homologue congolais, le ministre égyptien des Affaires étrangères, de l'Émigration et des Affaires des Égyptiens à l'étranger, le Dr Badr Abdel Aty, a été reçu hier par le président Denis Sassou N'Guesso. Dans un communiqué conjoint issu de cette rencontre, l'Égypte a exprimé son vif intérêt pour le développement des investissements de ses entreprises sur le marché congolais, en particulier dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie, des ressources hydriques, de l'agriculture et de l'industrie pharmaceutique. **Page 4**

Le président Denis Sassou N'Guesso et le ministre égyptien des Affaires étrangères le Dr Badr Abdel Aty



DOUANES CONGOLAISES

Rationaliser la dépense fiscale pour mobiliser les ressources intérieures



Le DG des douanes répondant aux questions des journalistes après son audition politique fiscale qui était, jusqu'à présent, généreuse puisqu'au titre de l'exercice 2023-2024, rien qu'au cordon douanier, nous avons enregistré plus de 600 milliards FCFA d'exonérations des dépenses fiscales alors que les recettes ont peine à atteindre les 180 milliards FCFA », a-t-il précisé à l'issue de son audition par la commission économie, finances et contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale. **Page 3**

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Les partis politiques invités à se conformer à la loi

Dans un communiqué publié en date du 3 mars, le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation rappelle aux responsables de toutes les formations politiques leur obligation de se conformer à la loi organique relative aux conditions de

création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques. Il s'agit notamment de mettre à jour les documents administratifs requis et de respecter les délais légaux de déclaration.

Page 2

ECOTOURISME

Le Congo consolide sa coopération avec l'Allemagne

Présente au Salon du tourisme international de Berlin, en Allemagne, la République du Congo dont la délégation est conduite par la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, entend explorer de nouvelles opportunités de coopération avec l'Allemagne pour développer un tourisme responsable en lien avec les défis environnementaux. « Notre pays regorge de trésors naturels uniques. Nous avons la responsabilité



de les valoriser tout en les préservant pour les générations futures », a déclaré la ministre. **Page 16**

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Des réformes en vue d'améliorer la gouvernance des universités



La ministre s'adressant aux responsables des universités/Adiac

Dans une communication sur le thème « La gouvernance des universités à l'aune du budget-programme », la ministre de l'Enseignement supérieur, Delphine Edith Emmanuel, a appelé à l'appropriation des réformes pour une gestion efficace des universités publiques. « Cette Charte prévoit désormais la pluralité des tutelles : technique, financière, budgétaire et comptable », a indiqué la ministre, invitant les uni-

versités à soumettre le budget annuel, le projet annuel de performances, le rapport du contrôleur budgétaire, les comptes annuels, l'état à jour de la situation du personnel et la grille salariale.

Page 16

Éditorial
S'inspirer

Page 2

ÉDITORIAL

S'inspirer

Difficile de comprendre aujourd'hui pourquoi là où les autres ont su rebondir le Congo traîne le pas. La Fédération congolaise de football (Fécofoot) et sa consœur du Pakistan suspendues le même jour par le Bureau du conseil de la Fédération internationale de football association (Fifa) connaissent maintenant deux destins opposés, simplement du fait de la manière d'entrevoir l'issue de ce dossier sensible par les instances sportives des deux pays.

Le Pakistan s'en est rapidement tiré d'affaire. Sa suspension est désormais officiellement levée grâce à la carte d'apaisement jouée en interne par les parties prenantes, lesquelles ont décidé de mettre de côté leurs dissensions pour se conformer aux exigences de la Fifa. L'intérêt des acteurs du football placé au centre de tout a été un élément déclencheur.

Cet exemple témoigne que ce genre de conflit ne se règle que par le dialogue. Le bras de fer avec la Fifa ne peut que jouer en défaveur du Congo, puisque l'instance faîtière du football mondial est la seule habilitée à dicter les règles dans ce domaine. L'esprit d'ouverture des Pakistanais devrait inspirer les Congolais.

Il est temps de faire le choix de la magnanimité car seuls le vrai dialogue et la réconciliation permettront à la Fécofoot de retrouver sa place en tant que membre de la Fifa avec les avantages d'un retour rapide à la normalité.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE

Les formations politiques sommées de se conformer à la loi

Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a publié, le 4 mars, un communiqué dans lequel il a enjoint toutes les formations politiques à se conformer à la loi organique régissant les formations politiques.

« Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation rappelle aux responsables de toutes les formations politiques leur obligation de se conformer à la loi organique n°20-2017 du 12 mai 2017, relative aux

conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques », indique le communiqué. Celui-ci précise qu'il s'agit, pour les formations politiques, de mettre à jour leurs documents administratifs, conformément à l'article 11 de la loi précitée qui, en son premier alinéa, dispose que « la déclaration de création d'un parti politique s'effectue par dépôt d'un dossier auprès de l'administration du territoire ».

Le même communiqué ajoute que « tout parti politique est tenu de res-

pecter les délais légaux de déclaration, tel que prévu à l'article 42 qui stipule que les partis ou les groupements politiques peuvent s'associer librement dans le cadre de la coopération interpartis sur le plan national et international, dans le strict respect des dispositions de la présente loi ».

Le communiqué conclut « qu'une action immédiate est demandée aux partis politiques pour régulariser leur situation administrative ».

Firmin Oyé

POINTE-NOIRE/ KOUILOU

La population appelée à faire bon usage du numéro d'urgence « 118 »

L'appel a été lancé le 5 mars par le commandant de police, Janet wolfgang Nsomi, commandant territorial de la sécurité civile dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, lors d'un point de presse animé en vue de la célébration en différé de la Journée mondiale de la protection civile sur le thème « La protection civile, gage de sécurité pour la population ».

Le commandant de police Janet wolfgang Nsomi a rappelé à la population des départements de Pointe-Noire et du Kouilou que le numéro d'urgence gratuit «118 » est le lien privilégié sécurité civile-population. Cette population devrait profiter de la gamme de services offerts par l'Etat, notamment en secours à victime et assistance à personne à travers ce numéro. « En plus du point de presse, quelques autres activités ont été organisées à Pointe-Noire dans le cadre de la célébration de ladite journée, à savoir un match de football de cohésion des services entre les pompiers de Servtec et ceux du commandement territorial de la sécurité civile de Pointe-Noire/Kouilou ; la marche

dite «du sapeur-pompier» sur 15 km. Sont prévus aussi une visite de conformité des installations de lutte contre l'incendie et le dépistage gratuit du diabète et de l'hypertension artérielle, correspondant au lancement d'une campagne qui se poursuivra tout le mois de mars avec la réception des populations au siège du commandement territorial de la sécurité civile de Pointe-Noire/Kouilou », a-t-il déclaré.

Pour le Dr David Missiribassi, directeur départemental de la population à Pointe-Noire, en plus des incendies, la population peut aussi appeler le numéro d'urgence « 118 » en vue d'intervenir pour certaines urgences de santé. «Les services de sécurité

civile détiennent des ambulances médicalisées, ceux-ci ont un personnel de santé qualifié composé des sages-femmes, des médecins, des infirmiers », a-t-il déclaré.

Notons que c'est par une résolution adoptée le 18 décembre 1990 que la 9^e assemblée générale de l'Organisation internationale de la protection civile (OIPC) a désigné, le 1er mars de chaque année, la Journée mondiale de la protection civile. Cette date est celle de l'entrée en vigueur de la constitution de l'OIPC en tant qu'organisation intergouvernementale, le 1er mars 1972. Le but poursuivi par l'assemblée générale de l'OIPC en constituant cette journée mondiale était de sensibiliser les personnes aux tâches des services nationaux de sécurité civile et de gestion des situations d'urgence : la sauvegarde de la vie, des biens, de l'économie et de l'environnement.

Séverin Ibara

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

LOI DE FINANCES 2025

Rationaliser la dépense fiscale

Le directeur général des Douanes et des Droits indirects, Guénolé Mbongo-Koumou, a été récemment auditionné par la commission économie, finances et contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale, en compagnie des directeurs des régies financières. Il a souligné la nécessité de mettre en œuvre les nouvelles dispositions contenues dans la loi de finances 2025, notamment celles visant la rationalisation de la dépense fiscale.

Répondant aux questions des journalistes après son audition, le directeur général des Douanes et des Droits indirects a indiqué que comparativement à d'autres pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, la République du Congo enregistre un niveau de dépenses fiscales très élevé. « Nous accordons plus d'exonérations que nous mobilisons des ressources intérieures nécessaires au financement des activités prévues dans les lois de finances telles que le paiement des salaires, le remboursement des services de la dette... », a déploré Guénolé Mbongo-Koumou. Selon lui, l'administration douanière a amorcé depuis un moment, avec les commissions économie et finances du Parlement, une transition fiscale, c'est-à-dire aller vers des budgets qui accordent une attention particulière à la mobilisation des ressources intérieures. « Mobiliser les ressources intérieures, c'est aussi réajuster la politique fiscale. Cette politique a été jusqu'à présent généreuse, puisqu'au titre de l'exercice 2023-2024, rien qu'au cordon



Le DG des douanes répondant aux questions des journalistes après son audition. Le DG des douanes a indiqué que l'administration douanière a amorcé depuis un moment, avec les commissions économie et finances du Parlement, une transition fiscale, c'est-à-dire aller vers des budgets qui accordent une attention particulière à la mobilisation des ressources intérieures. « Mobiliser les ressources intérieures, c'est aussi réajuster la politique fiscale. Cette politique a été jusqu'à présent généreuse, puisqu'au titre de l'exercice 2023-2024, rien qu'au cordon

l'Assemblée nationale a permis d'aborder plusieurs points dont celui relatif au contrôle de l'octroi des privilèges douaniers, fiscaux. A ce sujet, le législateur a décidé de la mise en place d'un mécanisme permettant aux bénéficiaires de payer en amont avant d'être remboursés après contrôle des administrations. « Nous avons constaté sur le terrain que ceux qui bénéficient au cordon douanier des privilèges douaniers au titre des conventions d'établissement, leurs marchandises se retrouvent dans la rue, notamment dans les commerces de la place. Cela est inacceptable parce qu'une convention d'établissement devrait permettre à une société qui réalise une activité économique de s'installer mais pas profiter aux activités marchandes. Elles ne doivent pas se servir des conventions d'établissement pour importer des véhicules à vendre dans les rues de Brazzaville, des outils ou des marchandises qui se retrouvent dans les quincailleries de la place », a martelé le directeur général des Douanes. S'agissant des inquiétudes for-

mulées sur le mécanisme de remboursement au titre de la TVA où l'on enregistre souvent des difficultés, le législateur a prévu dans la loi des finances la mise en place d'un compte séquestre à la banque centrale. D'après Guénolé Mbongo-Koumou, ce compte séquestre permettra de loger tout ce qui est destiné à la dépense fiscale. « C'est après vérification que le ministre en charge des Finances, en toute responsabilité, va donner l'autorisation au directeur général du Trésor de mouvementer ce compte pour rembourser l'usage bénéficiaire de ces conventions d'établissement. C'est l'esprit de la loi que nous devons appliquer. Elle a été votée par la représentation nationale, nous travaillons avec la commission pour que sa mise en œuvre se fasse dans les meilleures conditions et sans atermoiement », a-t-il conclu, assurant que la direction générale des Douanes et Droits indirects y travaille pour que la loi s'applique dans la plus grande transparence et la plus grande efficacité possible.

Parfait Wilfried Douniama

ELECTRIFICATION

Tinda Energy et Abosskal Oferka signent un contrat de structuration de financement

Dans le cadre du démarrage des travaux du projet d'électrification "Ignié 2021-2046", la société turque, Abosskal Oferka, et congolaise, Tinda Energy congo SA, ont signé le 4 mars à Brazzaville un contrat de structuration du financement pour la fourniture des équipements électriques et la construction des lignes de transport d'électricité ainsi que leurs voies d'accès.

Acté en présence du directeur général de l'Agence de planification, de promotion et de développement des zones économiques spéciales, Dieu-donné Roch Massoyi Eteka, le contrat a été signé d'une part, par Yannick Jutta, président directeur général de Tinda Energy et, d'autre part, par le CEO d'Abosskal Oferka, Altan Yazicioglu Mahmut. Les dirigeants des deux entreprises se sont réjouis de la conclusion de ce contrat et estiment que cette structuration de financement favorisera le bon déroulement de ce projet et de l'asseoir sur des bases solides. « Le but de ce contrat entre les deux entités concerne la

construction d'une route de 1,7 km et de la ligne électrique menant à la centrale électrique. Abosskal se chargera de la construction et la conception technique en une durée d'un an. Pour ce qui est du projet, il débutera le 1er juillet et se terminera l'année prochaine en juillet 2026 », a expliqué Altan Yazicioglu Mahmut.

« Ignié 2021-2046 » est un projet d'électrification hybride et extensible via le solaire et la biomasse qui s'inscrit dans une vision de respect écologique. Dans sa mise en œuvre, il contribuera annuellement à réaliser des économies de consommation de 50 mille tonnes



Les deux dirigeants posant après la signature/DR

en équivalent charbon ; à réduire les émissions de gaz à effet de serre de plus de 125 mille tonnes et à valoriser 180 mille tonnes de déchets

ménagers. Il jouera un rôle clé et positif dans la promotion du développement vert à faible émission de carbone et favorisera

la pérennité économique, sociale et environnementale de la zone économique spéciale d'Ignié.

Durly Emilia Gankama

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans le cadre des relations historiques unissant la République du Congo et la République arabe d'Égypte, son excellence Dr Badr Abdel Aty, ministre des Affaires étrangères, de l'Emigration et des Affaires des Égyptiens à l'étranger, a effectué une visite à Brazzaville le 5 mars 2025, porteur d'un message de son excellence le président Abdel Fattah Al-Sissi, président de la République arabe d'Égypte, à son frère, son excellence Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo.

Les entretiens ont permis aux deux parties de réaffirmer leur engagement en faveur d'un renforcement de la coopération dans divers domaines, notamment politique, sécuritaire, économique, commercial et du développement. À cet égard, les discussions ont mis en exergue l'importance des initiatives menées par l'Agence égyptienne de partenariat pour le développement, le Centre du Caire pour le règlement des conflits, le maintien et la consolidation de la paix, ainsi que l'Institut diplomatique égyptien. Par ailleurs, l'Égypte a exprimé son vif intérêt pour le développement des investissements de ses entreprises sur le marché congolais, en particulier dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie, des ressources hydriques, de l'agriculture et de l'industrie pharmaceutique, et ce, en parfaite adéquation avec les objectifs du Plan national de développement du Congo (2022-2026), dans une dynamique de bénéfices mutuels et de complémentarité africaine.

Les échanges ont également porté sur les évolutions régionales et les enjeux prioritaires du continent africain. Un large consensus a été constaté sur plusieurs dossiers, notamment ceux liés aux régions des Grands Lacs, du Sahel et de la Corne de l'Afrique. Les deux parties ont,

en outre, souligné la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat à Gaza et ont réaffirmé leur attachement à la préservation des institutions étatiques nationales, ainsi qu'à l'unité, la souveraineté et la stabilité du Soudan et de la Somalie. L'Égypte a salué, à cet égard, le rôle éminent joué par son excellence, le président Denis Sassou N'Guesso, à la tête du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye.

Les deux parties ont également convenu de l'importance d'un étroit alignement au sein des Nations unies et des instances multilatérales, notamment au sein de l'Unesco, compte tenu du riche patrimoine historique et culturel des deux nations. Dans ce contexte, la République du Congo a officiellement annoncé son ralliement au consensus africain en faveur de la candidature du Dr Khaled El-Enany au poste de directeur général de l'Unesco pour la période 2025-2029. Cette position commune illustre la convergence des visions égyptienne et congolaise et traduit leur engagement en faveur des aspirations légitimes du continent africain au sein de l'Unesco. L'Égypte a, à cet égard, exprimé sa profonde gratitude aux hautes autorités congolaises pour leur engagement constant en faveur de l'unité de la voix africaine au sein de l'Organisation.

Les discussions se sont achevées dans une atmosphère empreinte de cordialité, marquée par l'expression par la délégation égyptienne de sa profonde reconnaissance pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui lui ont été réservés. Les deux parties ont convenu de tenir un prochain cycle de consultations bilatérales au Caire, à une date qui sera fixée par les canaux diplomatiques.



VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

Expositions et projections :

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

Horaires d'ouvertures :

Du Lundi au
Vendredi : **9H-17H**

Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo



ASSAINISSEMENT

Ngav Assainissement renforce l'initiative de salubrité à Pointe-Noire

La société de précollecte a mis à disposition de la Direction générale de l'assainissement plusieurs équipements et véhicules adaptés pour le nettoyage des rues et la collecte des déchets, dans le cadre de la Journée nationale de salubrité organisée le 1er mars.

Acte de responsabilité sociale des entreprises, la Ngav Assainissement a traduit son engagement par le déploiement de ses camions et machines mais également de son personnel pour la collecte des déchets et l'éradication des points noirs qui jonchent certaines artères de la ville de Pointe-Noire.

Le projet d'assainissement dans lequel cette entreprise se lance fait partie d'une initiative plus large du ministère de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier. Sous le label « Trimestre de l'assainissement », cette initiative vise à organiser des actions régulières pour améliorer la propreté dans les villes congolaises et réduire les nuisances liées à la mauvaise gestion des déchets.



Le personnel sur le terrain DR

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'entreprise à soutenir la politique nationale en matière d'assainissement urbain.

Selon les recommandations du ministre de l'Assainissement, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé, le premier trimestre de l'année serait désormais consacré à des activités intensifiées d'assainissement, avec un focus particulier sur la gestion des déchets dans les grandes villes, notamment Brazzaville et Pointe-Noire.

Le top management de Ngav Assainissement a expliqué que cette action s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'entreprise à soutenir la politique nationale en matière d'assainissement urbain. L'objectif est de renforcer les capacités locales en matière de gestion des déchets et de participer à l'effort national pour un environnement plus propre.

Durly Emilia Gankama



UNITED BANK FOR AFRICA CONGO
En sigle « UBA CONGO »
Société Anonyme au Capital de 12 500 000 000 FCFA
RCCM CG / 09-B-1766
37, Avenue William Guynet, Centre-Ville, BP 13 534, Brazzaville
République du Congo

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société UNITED BANK FOR AFRICA CONGO SA sont conviés à une Assemblée Générale Ordinaire, le vendredi 14 mars 2025 à 14 heures au siège social de la banque, 37 avenue William Guynet, Rond-point City-Center, Centre-ville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration
2. Rapport général des Commissaires aux comptes
3. Rapport spécial des Commissaires aux comptes
4. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2024
5. Affectation du résultat de l'exercice 2024
6. Fin de mandat d'Administrateur
7. Information de la nomination de la Directrice Générale par intérim
8. Renouvellement du mandat d'Administrateur
9. Nomination d'Administrateur
10. Quitus aux Administrateurs
11. Pouvoirs pour formalités légales

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède peut assister personnellement à cette assemblée ou s'y faire représenter.

La documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la société ci-dessus indiquée.

Le Conseil d'Administration



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES
ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

UNITE DE GESTION DU PROJET

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT RELATIF AU RECRUTEMENT
D'UNE FIRME POUR CONCEVOIR, DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE AU PROFIT DU PROCLIMAT, UN SYSTÈME COMMUNAUTAIRE D'ALERTE ET DE RÉPONSE PRÉCOCE (SCARP) AXÉ SUR LES COMMUNAUTÉS ET ACTEURS LOCAUX DANS LES ZONES CIBLES DU PROJET.
(Publié le 05 mars 2025)**

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD), comprenant un prêt de 70 millions USD et un don de 12 millions USD du Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PRO-GREEN), pour un total de 82 millions USD, en vue de la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a également bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'Association internationale de développement (IDA). Le Projet ayant six (6) composantes, s'étendra sur une durée de cinq (5) ans.

En République du Congo, le changement climatique affecte spécifiquement les secteurs clés de l'agriculture, des ressources naturelles et de la biodiversité (risques d'inondation, de sécheresse, de perte du capital naturel), impliquant ainsi une obligation d'adaptation afin que le pays puisse poursuivre son développement socio-économique. Etant donné le caractère multidimensionnel des changements, une réponse multisectorielle est préconisée pour soutenir la diversification économique locale. En effet, la fréquence des risques de catastrophes, favorisés par les aléas naturels qui sont pour la plupart, hydro météorologiques et climatique deviennent de plus en plus menaçante pour le Congo. Depuis 2019, les inondations sont devenues de plus en plus récurrentes sur l'ensemble du pays avec des zones à risques comme le corridor fluvial, les grands centres urbains (Brazzaville et Pointe-Noire), les villages riverains du fleuve Congo et Oubangui et dans plusieurs autres localités du pays. C'est dans ce contexte que le ProClimat, dans le cadre de sa composante 1, prévoit de lutter contre les changements climatiques en finançant le développement d'un système d'alerte précoce et de réponses axé sur les communautés et acteurs locaux (élus, population, société civile, protection civile et services de l'Etat). Ce système aura pour objectif d'encourager la participation directe des personnes exposées au niveau local à agir à temps et de façon adaptée à réduire les risques des catastrophes et aléas naturels. Adapter donc une approche locale « du bas vers le haut » du système d'alerte précoce, en se basant sur la participation active des communautés locales, permettrait donc d'obtenir une réponse multidimensionnelle aux défis et aux besoins et

d'éviter les réponses inadaptées.

2. Mandat

Le prestataire de services, aura pour mission de concevoir, développer et mettre en œuvre pour le ProClimat, un Système Communautaire d'Alerte et de Réponse Précoce (SCARP) axé sur les communautés et acteurs locaux dans les zones cibles du projet, au travers trois phases :

- a) Phase 1 : Faire un état de lieu ou le diagnostic de l'existant
- b) Phase 2 : Mobiliser les parties prenantes
- c) Phase 3 : Concevoir et mettre en place du Système Communautaire d'Alerte et de Réponse Précoce (SCARP)

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère de l'Economie du Plan, et de l'Intégration Régionale (MEPIR), à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes face au changement climatique (ProClimat), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés à soumettre leur candidature en vue de la prestation des services requis.

4. Profil du prestataire

Le prestataire de services devra répondre aux critères ci-après :

- Être une firme qui disposera des ressources, compétences et expériences avérées d'au moins de 5 ans en matière de conception et développement de système d'alerte précoce communautaire ou/et dans la gestion des risques et catastrophes naturelles ; notamment la conception de l'architecture du système d'alerte précoce, y compris le matériel/infrastructure et logiciels ;
- Avoir une expérience dans la conduite des missions similaires ;
- Avoir une expérience en changement climatique en météorologie, en hydrologie et en identification des risques climatiques ;
- Avoir une expérience en mobilisation communautaire et/ou en participation ;
- Avoir une connaissance fine du contexte local ;
- Avoir une expérience avérée dans la collecte d'information
- Avoir une connaissance des technologies de détection des risques et de communication des alertes ;
- Avoir une expérience dans le renforcement des capacités des communautés locales.
- Avoir travaillé avec un projet financé par la Banque mondiale ou autres bailleurs serait un atout.

N.B. : Seules les missions approuvées et attestées seront prises en compte lors de l'évaluation des candidatures.

5. Dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent inclure les éléments suivants : un document attestant de l'existence juridique de la firme, les preuves de qualification et/ou d'expériences pertinentes dans la réalisation des missions similaires, ainsi que les références d'anciens bénéficiaires des services.

6. Durée de la mission

La mission se déroulera sur une période maximale de 120 jours calendaires à compter de la délivrance de la lettre de notification.

7. Processus de sélection

La sélection du prestataire sera effectuée conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale, 5ème édition de septembre 2023. La méthode de sélection retenue est la sélection fondée sur les qualifications du consultant (QC). Les prestataires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter les termes de référence (TDRs) de l'activité en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : proclimatcongo@gmail.com, ou en se rendant à l'adresse indiquée ci-dessous, aux heures d'ouverture des bureaux, du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00.

Adresse : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique, Impasse du Croisement du Groupe Scolaire Rémo et de l'Avenue Maréchal Lyautey, Résidence Ex Air Afrique, Brazzaville.
Tél. : +242 06 696 16 10.

8. Dépôt de candidature

Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en langue française et envoyées à l'adresse e-mail suivante : proclimatcongo@gmail.com, au plus tard le vendredi 21 mars 2025 à 14h30. Veuillez indiquer en objet de l'e-mail le titre de l'AMI. Les dossiers soumis après la date et heure limite ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le

**Le Coordonnateur
Mexans Sosthène MAYOUKOU**

ÉTATS-UNIS

Donald Trump suspend l'aide militaire à l'Ukraine

Le président américain, Donald Trump, a ordonné, le 3 mars, une pause dans l'aide militaire des États-Unis à l'Ukraine dans le cadre du conflit avec la Russie, trois jours après l'altercation à la Maison Blanche avec son homologue ukrainien, Volodymyr Zelensky.

« Nous faisons une pause et réexaminons notre aide pour nous assurer qu'elle contribue à la recherche d'une solution », a déclaré un responsable américain sous couvert d'anonymat, en soulignant que les États-Unis veulent que leurs « partenaires s'engagent, eux aussi, à atteindre l'objectif » de la paix.

Cette décision a été prise après une réunion à la Maison Blanche avec les responsables chargés de la défense, Pete Hegseth, et de la diplomatie, Marco Rubio, ainsi que les principaux conseillers du président Donald Trump.

« Ce n'est pas une fin permanente de l'aide, c'est une pause », a déclaré un autre responsable américain, également sous couvert de l'anonymat. Tous les équipements militaires américains n'ayant pas encore été envoyés à l'Ukraine sont « gelés », dont les armes actuellement en transit par voie aérienne ou maritime et les armes se trouvant dans des zones de tran-



Le président américain, Donald Trump

sit en Pologne.

L'aide militaire américaine a été approuvée sous l'ancienne administration de Joe Biden. Selon le département d'État américain, les États-Unis ont fourni, du 24 février 2022 au 20 janvier 2025, « 65,9 milliards de dollars en assistance militaire » à l'Ukraine. Interrogé sur ce

sujet, Donald Trump n'avait pas répondu clairement, mais avait indiqué que des discussions se tenaient « en ce moment même ». S'exprimant devant des journalistes à la Maison Blanche, il avait de nouveau estimé que Volodymyr Zelensky devait se montrer « plus reconnaissant » à l'égard du soutien

des États-Unis.

Le vice-président des États-Unis, JD Vance, s'est quant à lui dit convaincu que le dirigeant ukrainien, Volodymyr Zelensky, finirait par accepter de discuter de la paix avec la Russie, après le fiasco de sa rencontre avec Donald Trump. Il a estimé que le président ukrainien avait « mon-

tré un refus clair de s'engager dans le processus de paix » souhaité par le président américain. « Je pense que Zelensky n'y était pas encore, et je pense, franchement, qu'il n'y est toujours pas, mais je pense qu'il finira par y arriver. Il le faut », a affirmé le vice-président.

Interrogé pour savoir si la porte de la Maison Blanche restait ouverte, il a répondu : « Le président Trump a dit clairement et constamment que la porte était ouverte tant que Zelensky est prêt à parler sérieusement de paix. » Mais « on ne peut pas venir dans le Bureau ovale ou ailleurs et refuser de discuter ne serait-ce que des détails d'un accord de paix », a-t-il dit, en rappelant que Russes et Ukrainiens devront faire des concessions. Le vice-président américain s'en est encore pris aux Européens, les appelant à être « réalistes », plaidant le fait que « cette guerre ne peut pas durer indéfiniment ».

Yvette Reine Boro

GUINÉE-BISSAU

Umaro Sissoco Embalo annonce sa candidature à la présidentielle

Le président bissau-guinéen, Umaro Sissoco Embalo, a annoncé le 3 mars sa candidature à un second mandat lors de la présidentielle de fin novembre, qu'il entend remporter « dès le premier tour ».

Umaro Sissoco Embalo, dont l'élection en 2020 avait été contestée par ses opposants, rentre d'une visite d'Etat en Russie. Pendant son absence, l'opposition avait appelé à la mobilisation et à la « paralysie » du pays à partir de jeudi dernier, jour où, selon elle, le mandat du président Embalo devait prendre fin, cinq ans après sa prestation de serment le 27 février 2020. Face à un déploiement des forces de sécurité à Bissau, la mobilisation de l'opposition n'avait pas eu lieu.

« Je serai candidat, cela ne fait l'ombre d'aucun doute, et je vais gagner dès le premier tour », a affirmé Embalo à son arrivée à l'aéroport Osvaldo Vieira. Le président a, en outre, affirmé avoir lui-



Le président bissau-guinéen, Umaro Sissoco Embalo

même « donné l'ordre d'expulsion de la mission de la Cédéao ». « La Guinée-Bissau n'est pas une République bananière », a-t-il lancé.

Rappelons que des médiateurs de la Communauté éco-

nomique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) étaient en Guinée Bissau, du 21 au 28 février, pour tenter de trouver une solution aux divergences entre le pouvoir et l'opposition sur la date de fin

du mandat du président Embalo.

« La mission a préparé un projet d'accord pour une feuille de route pour la tenue des législatives et de la présidentielle et a commencé à le présenter aux parties prenantes pour leur consentement », selon un communiqué signé du chef des médiateurs régionaux, Bagudu Hirse, qui n'a pas précisé le contenu du projet.

La mission « a quitté Bissau tôt le matin du 1^{er} mars après des menaces du président Embalo de l'expulser », ajoutait le communiqué, sans plus de précisions. Umaro Sissoco Embalo a annoncé le 23 février que les élections présidentielle et

législatives se tiendraient le 30 novembre prochain. En décembre 2023, il avait dissous le Parlement dominé à l'époque par l'opposition, trois jours après des affrontements armés qu'il avait présentés comme une tentative de coup d'Etat.

Il avait ensuite fixé au 24 novembre 2024 les législatives anticipées, avant de les reporter sine die par un décret présidentiel, invoquant des difficultés logistiques et financières.

La Guinée-Bissau, ancienne colonie portugaise d'environ deux millions d'habitants, est un pays instable à l'histoire jalonnée de coups d'Etat militaires ou politiques, depuis son indépendance en 1974.

Y.R.B.

CÔTE D'IVOIRE

La prise en charge du sida pleinement garantie

La prise en charge des personnes vivant avec le virus du sida en Côte d'Ivoire est «pleinement garantie» bien que les financements des Etats-Unis aient été suspendus, a assuré, le 5 mars, le ministère ivoirien de la Santé.

«La prise en charge du VIH/sida est assurée et le restera», a dit le ministère dans un communiqué en réponse à des «inquiétudes relayées concernant une prétendue rupture des antirétroviraux (ARV)» après la suspension des financements américains.

Début février, le président américain, Donald Trump, a annoncé son intention de fermer l'Agence américaine pour le développement international (USAID), chargée du développement économique et de l'aide humanitaire dans le monde.

En 2024, l'USAID a débloqué 115 millions de dollars d'aide à la Côte d'Ivoire où la prise en charge du sida est gratuite depuis 2008. De plus, le Plan d'urgence présidentiel américain de lutte contre le sida, qui fournit un approvisionnement de 75% des antirétroviraux en Côte d'Ivoire, apporte également une aide technique et financière à plusieurs dizaines de partenaires de mise en œuvre

et à des centaines de sous-partenaires locaux.

L'annonce américaine a fait donc craindre une rupture dans la prise en charge des personnes vivant avec le virus du sida et un arrêt des activités des acteurs locaux engagés dans la lutte contre la pandémie.

«Aucune rupture des antirétroviraux, l'approvisionnement en ARV est assuré et aucune rupture n'est à déplorer en Côte d'Ivoire», a soutenu le ministère de la Santé. D'après lui, le gouvernement ivoirien a «immédiatement déployé un plan de contingence» afin d'assurer la continuité des soins aux personnes vivant avec le virus du sida.

«Actuellement, les stocks disponibles couvrent une période de quatre mois et un suivi rigoureux est mis en place pour éviter toute rupture», a-t-il assuré non sans préciser que, «de plus, un mécanisme de financement a été activé afin de compenser

l'impact de la suspension des financements extérieurs».

Le ministère de la Santé a dit travailler en «étroite collaboration» avec les organisations de la société civile et les partenaires engagés dans la lutte contre le sida et fait savoir que plusieurs rencontres avaient déjà eu lieu afin «d'apporter des clarifications et de renforcer les stratégies en place».

«Le gouvernement demeure pleinement mobilisé pour garantir l'accès ininterrompu aux traitements, au dépistage et à l'accompagnement des patients», a conclu le ministère.

Avec quelque 400 000 personnes vivant avec le virus en 2024, ce pays d'Afrique de l'Ouest a enregistré des progrès dans la lutte contre le sida marquée par une réduction de 70% de la mortalité liée au virus depuis 2010 et une réduction du taux de prévalence de 2,4% à 1,8% entre 2020 et 2024.

Xinhua

RWANDA-ROYAUME-UNI

Londres sommé de payer à Kigali le solde à l'accord abandonné sur les migrants

Kigali réclame à Londres le paiement du solde d'un accord controversé sur l'expulsion de migrants vers le Rwanda, abandonné par le Royaume-Uni, sur fond de tensions diplomatiques entre les deux pays.

Le Royaume-Uni a annoncé la suspension de la majorité de ses aides financières au Rwanda, citant la violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo en raison de l'offensive du groupe armé M23 allié aux forces rwandaises dans l'Est du pays. Une mesure «punitiv», pour Kigali, qui est revenu sur l'abandon, en juillet 2024, du projet controversé d'expulser des migrants arrivés illégalement au Royaume-Uni au Rwanda, lancé en 2022 par l'ex-Premier ministre, Boris Johnson, mais jamais concrétisé. En prenant le pouvoir en juillet 2024, le Premier ministre travailliste, Keir Starmer, avait estimé que cet accord était «mort et enterré» avant même d'avoir commencé. Le Rwanda avait prévenu que l'accord controversé ne prévoyait pas la restitution des fonds déjà versés par Londres à Kigali, soit 280 millions d'euros. Il restait 61 millions d'euros à payer. «Le Royaume-Uni avait demandé au Rwanda de renoncer discrètement au paiement, sur la base de la confiance et de la bonne foi qui existent entre nos deux nations», a déclaré la porte-parole du gouvernement rwandais, Yolande Makolo.

«Cependant, le Royaume-Uni a trahi cette confiance en prenant des mesures punitives injustifiées pour contraindre le Rwanda à compromettre notre sécurité nationale», a-t-elle ajouté. «Nous allons donc après ces fonds, auxquels le Royaume-Uni est légalement tenu», a-t-elle conclu. Le M23, qui a repris les armes fin 2021 et est appuyé par 4 000 soldats rwandais déployés dans la région, selon des experts des Nations unies, s'est emparé mi-février de Bukavu, capitale de la province du Sud-Kivu, après avoir pris fin janvier le contrôle de Goma, chef-lieu du Nord-Kivu.

Noël Ndong



AVIS DE MARCHÉ

PROJET N° : NDICI-AFRICA/2022/438-737

MARCHÉ N° : COG1018PROFPO - CO - 05032025 - TRAVAUX POINTE NOIRE

INTITULE DU MARCHÉ : Travaux d'extension/restructuration du Commissariat Central de POINTE NOIRE en République du Congo, Pointe-Noire.



PROCEDURE : OUVERTE LOCALE

INTITULÉ DU PROJET : PROGRAMME D'APPUI A LA PROFESSIONNALISATION DE LA POLICE CONGOLAISE ET A LA MISE EN PLACE DE COMMISSARIATS PILOTES. POLICE+ FINANCÉ PAR L'UNION EUROPEENNE

POUVOIR ADJUDICATEUR : CIVIPOL. 9 rue Notre Dame des Victoires Paris 75002 France et Brazzaville centre, quartier Camp Clairon, Bâtiment A, Résidence STELA, 2^e étage, Appartement n° A10D - Tel : (+242) 04.461.64.27.

Description du marché : Le marché a pour objet des travaux d'extension et de restructuration du Commissariat Central de Pointe Noire en République du Congo, Pointe-Noire.

Date limite de soumission : avant le 25 avril 2025 à 12h00

Validité des offres : les offres sont valables pendant une période de 60 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date prévue de commencement des travaux : dès la signature du contrat.

Durée maximale des travaux : 9 mois, incluant un mois de préparation, à compter de la signature du contrat.

Langue du marché et des offres : français

Nombre et intitulés des lots :

La procédure d'appel d'offres n'est pas allotie.

REUNION D'INFORMATION ET/OU VISITE DE SITE : une visite obligatoire de site sera organisée entre les

18 et 25 mars 2025. Les bénéficiaires de la visite devront obligatoirement être annoncés par CIVIPOL auprès de la Police Nationale. Tous les soumissionnaires recevront, pour attester de leur participation, un certificat de visite de site.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

Capacité économique et financière minimale du candidat :

1. Capacité économique et financière minimale :

1. Un chiffre d'affaires annuel minimum de 1 million d'euros HT, au cours des trois dernières années,
2. En cas de co-traitance, le chiffre d'affaires annuel des deux entreprises pourra être cumulé.
3. Le soumissionnaire devra fournir les justificatifs nécessaires, tels que des bilans financiers certifiés ou tout autre document officiel pertinent.

Capacité technique et professionnelle minimale :

4. Le soumissionnaire devra justifier d'au moins deux (2) projets dont la nature/le montant/la complexité est identique à la nature/au montant/à la complexité des travaux sur lesquels l'offre porte et ayant été mis en œuvre durant les 3 dernières années.
5. Le maître d'œuvre/ouvrage se réserve le droit de demander des copies des certificats de réception finale

des projets concernés, signés par les maîtres d'œuvre ou maîtres d'ouvrage.

6. Le soumissionnaire devra joindre les certificats de bonne exécution des travaux, délivrés par les maîtres d'ouvrage concernés.

Élimination des candidats :

Tous les soumissionnaires qui ne répondent pas aux niveaux minimaux de capacités économiques, financières, techniques, ou professionnelles seront éliminés.

CRITERES D'ATTRIBUTION : le seul critère d'attribution sera le prix : l'offre économiquement la plus avantageuse est l'offre conforme aux exigences techniques dont le prix est le plus bas.

Les offres devront être libellées en euros.

SOUMETTRE UNE OFFRE. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le dossier d'appel d'offres est disponible sur demande aux adresses électroniques suivantes :

angulo.m@civipol.fr et

herve.lepenec@experts.civipol.fr.

Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de travaux inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

CIVIPOL

CONGO-FAO

Brazzaville abritera un atelier régional sur l'agriculture sensible à la nutrition

Les préparatifs de l'atelier régional de renforcement des capacités des parlementaires congolais et d'autres pays de la sous-région Afrique centrale prévu fin avril prochain, à Brazzaville, ont été au centre de l'entretien que le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a accordé le 4 mars au représentant par intérim de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Congo, Dadémonao Pissang Tchanga.

De l'entretien entre les deux personnalités, il est à noter que lors de l'atelier qui se tiendra pendant trois jours, les participants focaliseront leurs échanges sur l'agriculture sensible à la nutrition, dans le cadre des alliances parlementaires pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Dadémonao Pissang Tchanga a confirmé la tenue de cette rencontre et remercié le président de l'Assemblée nationale pour avoir accepté que son pays abrite cet atelier et mis à la disposition de la FAO une équipe qui l'accompagne dans les préparatifs. « Il ne s'agit pas de produire pour produire, de consommer pour consommer, mais il faut qu'on fasse une agriculture qui dérive des produits qui nous permettent de régler le problème d'insécurité nutritionnelle, alimentaire, l'aspect nutritionnel est assez important. Donc, nous discuterons de cela et permettrons à chacun de pouvoir développer



Isidore Mvouba et Dadémonao Pissang Tchanga posant avec leurs collaborateurs/DR

un plan de travail pour aller soit à la sensibilisation, soit ou à des mini-projets concrets », a expliqué le représentant de la FAO par intérim.

Isidore Mvouba et Dadémonao Pissang Tchanga ont également discuté des prouesses réalisées par le Parlement congolais qui est l'un des premiers pays africains à créer l'Alliance parlementaire congolaise pour

la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Selon le représentant de la FAO, l'Assemblée nationale du Congo a été pionnière dans la création du Réseau des alliances parlementaires d'Afrique centrale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en assurant la première présidence de cette organisation.

Interrogé sur l'apport de la FAO dans la mise en œuvre du Plan national de dévelop-

pement qui a fait de l'agriculture au sens large son premier pilier, Dadémonao Pissang Tchanga a rappelé que le plan stratégique de cette agence onusienne se focalise sur la transformation des systèmes agroalimentaires en visant d'atteindre quatre meilleures performances. Il s'agit notamment d'une meilleure production, une meilleure nutrition, un meilleur environnement et

des meilleures conditions de vie. Le Congo abritant une partie du poumon de l'air du monde, il a suggéré la nécessité de produire tout en respectant l'environnement. « Nous avons besoin d'accompagnement dans les investissements publics et privés. Ce que nous attendons, c'est de montrer que l'agriculture est le futur si ce n'est le présent de tous les pays africains. L'agriculture reste le secteur qui va offrir le maximum d'emplois. La FAO se tourne maintenant vers une agriculture plus productive, une agriculture innovante qui s'appuie également sur la digitalisation. Nous pouvons noter au passage que pour la digitalisation, le Congo a quand même un bon réseau téléphonique avec 5G qui nous facilitera pour toutes les technologies que nous allons développer en matière agricole », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

AFRIQUE

60 % des fonds d'investissement domiciliés hors du continent

La révélation a été faite par une étude commandée par la Fondation MasterCard, estimant que derrière le pourcentage de 60%, un constat s'impose : l'Afrique n'a pas su, se rendre incontournable.

Les investisseurs internationaux préfèrent des juridictions sûres avec des règles stables, des contrats respectés et des tribunaux prévisibles. Le Luxembourg, deuxième hub mondial de fonds avec 5000 milliards de dollars d'actifs sous gestion, offre un modèle bien rodé. A l'inverse, beaucoup de pays africains souffrent d'une bureaucratie lente, de lois floues et d'instabilités macroéconomiques. Du coup, des marchés porteurs, notamment les Petites et moyennes entreprises (PME) (80% des emplois formels) peinent à trouver les financements nécessaires. Selon le rapport 2024 sur la domiciliation des

fonds en Afrique, le déficit de financement des PME atteint 940 milliards de dollars. Ce manque de fonds alimente un cycle vicieux : peu de financements, peu de croissance, peu d'attractivité. Néanmoins, l'Afrique n'est pas totalement absente de la carte. L'île Maurice, par exemple, fait partie des hubs financiers reconnus, attirant 20 milliards de dollars d'investissements, grâce à des réglementations claires, une fiscalité accommodante, et une stratégie assumée d'ouverture aux capitaux internationaux. L'Afrique du Sud abrite les fonds de pension particulièrement actifs. L'Asset Owners Forum of South Africa a mobilisé plus de 500

millions de dollars pour des projets locaux, grâce à un secteur financier robuste et des compétences solides. Le Rwanda, à son tour, joue la carte de la spécialisation. Avec Kigali International Financial Centre, le pays cible des niches comme la technologie ou l'impact social.

Un réveil nécessaire

Le reste du continent piétine. Le Nigeria, première économie d'Afrique, n'a toujours pas trouvé la recette pour attirer les fonds, malgré des actifs publics évalués à 43,6 milliards de dollars. La Côte d'Ivoire et le Togo, en Afrique de l'Ouest, tentent de se positionner comme des hubs régionaux,

mais les avancées restent timides, malgré un fort potentiel. Les fonds de pension africains cumulent des centaines de milliards de dollars sous-utilisés, des ressources qui pourraient devenir le moteur d'un renouveau économique si elles étaient orientées vers des PME, des infrastructures ou des projets d'innovation.

Changer la donne

Pour inverser la tendance, les pays africains sont appelés à simplifier leurs lois, sécuriser les contrats et mobiliser les capitaux locaux. Les Caisses nationales de sécurité sociale, Caisses des dépôts et consignations, Fonds de pension et

Banques publiques de développement doivent devenir des leviers pour financer les PME, les infrastructures et l'innovation. Aujourd'hui, les fonds de pension africains pèsent plus de 600 milliards de dollars. D'ici à 2050, leurs actifs pourraient exploser à 7300 milliards de dollars. Une manne gigantesque, encore sous-utilisée, qui pourrait pourtant servir de levier pour attirer les capitaux privés en réduisant les risques perçus. A condition que la majorité des juridictions africaines cesse de rester dans l'ombre des grandes places internationales, laissant d'autres écrire l'avenir économique du continent.

Noël Ndong



REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE



Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo

« PRODIVAC »

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

AMIN° 44/MAEP/UCP-PRODIVAC 2024

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602

N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat : « CONSULTANT INTERNATIONAL, Assistance Technique en développement Agricole / Agronome, Région Afrique centrale ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : (i) l'appui technique nécessaire pour une meilleure formulation des besoins, TDRs/cahiers de charge, spécifications techniques, conventions/contrats ; (ii) l'appui méthodologique aux experts techniques dans la programmation et la mise en œuvre des activités auprès des potentiels bénéficiaires ; (iii) la participation à l'arbitrage sur la priorisation et l'agencement des actions à entreprendre afin d'améliorer les performances du projet ; (iv) l'appui dans l'élaboration du Programme de Travail et Budget annuels réalistes et faisable ; (v) appui à l'identification, la préparation et l'évaluation de nouvelles opérations dans le secteur agricole au Congo ; (vi) l'identification des actions qui peuvent susciter des synergies opérationnelles avec les autres projets en cours et organiser les réunions entre les parties concernées pour implémenter les documents à soumettre pour avis préalable au Gouvernement et aux bailleurs ; (vii) appui à l'organisation/proposition de réunions techniques des ministères sectoriels pour une meilleure cohésion et inclusion de toutes les parties concernées dans la mise en œuvre des actions communes ; (viii) l'appui ponctuel à la cellule de passation de marchés dans la levée des réserves sur les dossiers soumis à l'approbation de la Banque ; (ix) l'appui dans l'évaluation et/ou le contrôle qualité des activités réalisées par les partenaires du projet, la documentation des réalisations in situ et le niveau d'atteinte des objectifs en lien avec le cadre logique du projet ; (x) la participation aux missions de terrain afin d'identifier, de préparer, d'évaluer et/ou superviser la réalisation et le suivi du PRODIVAC ; (xi) appui au recrutement à temps des bureaux d'audit des comptes et des audits des acquisitions, de conformité environnementale et sociale du Projet et de la soumission des rapports d'audit dans les délais ; (xii) participation à la rédaction des aide-mémoires des missions, des rapports techniques ; rapports périodiques d'activités (trimestriels, semestriels et annuels) ; (vx) participation aux différentes missions, y compris, en cas de besoin, au dialogue avec le Gouvernement et aux échanges avec les autres partenaires sur le développement du secteur Agricole ; (vix) accomplir toute autre tâche confiée par le Coordonnateur du projet ou le ministère de tutelle. La durée de la mission est de douze (12) mois renouvelable, après évaluation de la performance jugée acceptable. Elle se déroulera à Brazzaville, avec possibilité de déplacement dans la zone d'intervention du projet (dépar-

tements du Pool, de la Bouenza, des Plateaux, ainsi que dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire).

L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations et/ou missions similaires et (iii) les copies certifiées de diplômes pertinents, références et coordonnées des clients et toute autre information pertinentes.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformément au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+ 1).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 13 mars 2025 à 12 h 00, heure locale (TU+ 1) et porter expressément la mention suivante : « AMIN° SC 44/PPM/MAEP/UCP-PRODIVAC-2024 : CONSULTANT INTERNATIONAL, Assistance Technique en développement Agricole / Agronome, Région Afrique centrale », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC
N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 644 75 07 / 05 321 85 56
E-mails : prodivaccongo@gmail.com / estelle.bouss@yahoo.fr

ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE RESTREINTE

Les manifestations d'intérêts seront évaluées sur la base des critères et sous critères ci-dessous :

1. Qualification générale (formation et expérience générale) : 30 points.

•Avoir un niveau de bac+5 (diplôme dans le domaine agricole ou rural, avec une spécialisation en agro-

nomie, agroéconomie, élevage, agro-industrie, économie) ou équivalent et justifier d'au moins 15 ans d'expérience dans les principaux domaines relatifs à l'Agriculture, Agronomie, Agroéconomie, Elevage, Agro-industrie, Economie ou équivalent ;

•Niveau de formation (Bac +5) : 15 points

-Bac+5 = 10 points

-Au-delà de Bac+5, 2,5 points seront ajoutés par année supplémentaire jusqu'à atteindre les 5 points restant ;

-Inférieur à Bac+5 = 0 point

•Expérience solide dans le management des projets agricoles : 15 points.

-disposer de 15 ans d'expérience = 10 points ;

-au-delà, 1 point sera ajouté par année supplémentaire jusqu'à atteindre les 5 points restants ;

- moins de 15 ans = 0 point.

2. Expériences spécifiques relatives aux prestations à réaliser : 60 points.

•Expérience avérée dans la préparation, gestion et supervision de projets agricoles : 10 points

-Avoir participé directement à la gestion d'au moins 4 projets agricoles ;

(2,5 points seront accordés pour chaque projet).

•Expérience avérée dans l'élaboration des rapports d'achèvement de projets : 10 points ;

-Nombre maximum de rapport requis est 4 ;

(2,5 points seront accordés pour chaque rapport livré).

•Expérience professionnelle dans la structuration du monde rural et dans l'organisation et l'encadrement des producteurs ou éleveurs : 10 points ;

-Le nombre de mission similaire est de 4 ;

(2,5 points seront accordés par mission réalisée).

•Expérience d'assistance technique avec les partenaires techniques et financiers (Banque africaine de développement, Banque mondiale, FAO, PNUD, etc.) assortie d'une expertise particulière dans la conception et l'appui à la mise en œuvre des projets agricoles effectuées) : 30 points

-le nombre maximum de mission requis est de 6 ;

(5 points seront accordés par mission accomplie).

3. Connaissance de la région et des outils : 10 points

•Avoir une bonne connaissance du contexte du pays (avoir travaillé au Congo ou dans la zone d'Afrique Centrale) : 5 points ;

•Maîtriser parfaitement les outils/logiciels informatiques (Word, Excel, Powerpoint, Kobo collect) : 5 points.

La note minimale requise pour être éligible est de 75 points sur 100. Le candidat de premier rang sera invité à négocier un contrat.

Fait à Brazzaville, le 27 février 2025

**Le Coordonnateur
Marcel Dieudonné NZEMBA**

EST DE LA RDC

Près de 80000 personnes ont fui les violences vers les pays voisins

Près de 80000 personnes fuyant les violences qui déchirent l'est de la République démocratique du Congo (RDC) ont trouvé refuge depuis début janvier dans des pays voisins, a indiqué mardi dans un communiqué le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

414000 personnes sont sur les routes des deux provinces des Nord-Kivu et Sud-Kivu, après avoir été sommées par le M23 de quitter les camps de déplacés des zones qu'il occupe depuis plusieurs semaines. Soutenu par des troupes rwandaises, le M23, qui a repris les armes en 2021, mène depuis janvier une offensive éclair dans ces deux provinces, ravagées par trois décennies de conflit. Après Goma, capitale du Nord-Kivu, il s'est emparé mi-février de Bukavu, capitale du Sud-Kivu. Ceux qui ont fui l'est de la RDC depuis janvier se sont

majoritairement réfugiés au Burundi voisin, pays ayant déployé des troupes dans la région en appui des forces de la RDC contre le M23. Environ 61000 personnes y ont trouvé refuge depuis début janvier, indique le HCR.

Selon l'organisation, «la situation sécuritaire et humanitaire en RDC ne cesse de se détériorer» aux Nord-Kivu et Sud-Kivu.

«D'importants mouvements de population se poursuivent à l'intérieur de ces provinces» et «les

services de base ne sont pas en mesure de répondre à cette soudaine augmentation de population», ajoute le HCR.

«Aujourd'hui, seuls 17000 déplacés restent dans des sites d'accueil, des écoles et des églises autour de

Goma, tandis que 414000 autres se déplacent depuis quatre semaines», assure l'organisation.

Selon le HCR, l'est de la RDC demeure l'une des pires crises humanitaires au monde, où la violence sexuelle et les violations des droits de l'Homme sont endémiques, tout comme le pillage et la destruction des habitations et des commerces civils.

L'organisation assure qu'au cours des deux premières semaines de février, 895 viols - soit une moyenne de 60 par jour - ont été signalés dans la région.

D'après l'AFP

«les services de base ne sont pas en mesure de répondre à cette soudaine augmentation de population», ajoute le HCR. «Aujourd'hui, seuls 17000 déplacés restent dans des sites d'accueil, des écoles et des églises autour de Goma, tandis que 414000 autres se déplacent depuis quatre semaines»

Berlin suspend ses nouvelles aides au développement au Rwanda

Berlin a annoncé mardi suspendre ses nouvelles aides au développement au Rwanda en raison de l'offensive du groupe M23 dans l'est de la République démocratique du Congo qui, selon les experts de l'ONU, est soutenue par des soldats rwandais.

L'Allemagne emboîte ainsi le pas au Royaume-Uni et au Canada qui ont pris des décisions semblables. «Nous allons suspendre de nouveaux engagements financiers, revoir la coopération existante avec le gouvernement rwandais dans le domaine de la coopération au développement, suspendre la participation de haut niveau aux événements de politique de développement du gouvernement rwandais», a déclaré le ministre allemand de la Coopération dans un communiqué.

Berlin a affirmé «condamner fermement» l'offensive, en particulier la prise des grandes villes de Goma et Bukavu, qu'il a qualifiée de «violation de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de» la RDC.

«La partie rwandaise a été informée au préalable de cette décision», a déclaré le ministre allemand de la Coopération et du Développement, qui fournit une aide d'environ 50 millions d'euros par an en moyenne pour des projets destinés au développement économique, l'approvisionnement énergétique, la protection du climat et la production de vaccin.

Lors de son entretien avec les autorités rwandaises, Berlin a réitéré ses demandes, à savoir «le retrait des forces armées rwandaises et l'arrêt du soutien au M23».

«Lors de l'entretien, il a également été souligné que les préoccupations rwandaises en matière de sécurité devaient être prises au sérieux et que l'Allemagne était également en contact avec la partie congolaise à ce sujet», a ajouté le ministre allemand.

Londres avait annoncé le 25 février dernier suspendre la majorité de ses aides financières au Rwanda.

Lundi, Ottawa avait fait savoir qu'il allait «suspendre la délivrance de permis pour l'export au Rwanda de biens et technologies réglementés», ainsi que les nouveaux projets économiques gouvernementaux, et revoir sa participation à des événements internationaux organisés au Rwanda.

Plus de 2 500 écoles affectées par les conflits

Plus de 2 500 écoles ont été affectées dans deux provinces de l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) par les conflits en cours de la rébellion du Mouvement du 23 mars (M23), a indiqué, le 4 mars dans la soirée, le gouvernement congolais. Les dites écoles ont été détruites ou occupées dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, où la rébellion du M23 a mis en place respectivement une administration parallèle, a indiqué Raïssa Malu, ministre d'Etat, de l'Education nationale et de la Nouvelle citoyenneté, lors d'un briefing.

Selon la ministre, plus d'un million d'élèves ont

été affectés. «On a aussi eu à déplorer une école qui aurait servi de cimetière, on a des écoles pour lesquelles les tableaux ont été détruits, les bancs ont également été détruits, servant de bois de chauffe, les portes des latrines», a-t-elle déploré.

Le M23 revendique le contrôle de plusieurs territoires dans l'Est de la RDC, notamment Goma et Bukavu. Il a désigné, le 28 février, «un gouverneur» du Sud-Kivu avant de mettre en place une administration parallèle au Nord-Kivu à la mi-février.

Xinhua



INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

Agence d'Information de l'Afrique Centrale, un acteur économique majeur à vos côtés.

ÉCONOMIE | ART, CULTURE, MÉDIA | SOCIÉTÉ | POLITIQUE | INTERNATIONAL | RÉFLEXION | SPORT

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE | LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO | ADIAC TV | LE COURRIER DE KINSHASA

CONTACTEZ-NOUS | 84, Boulevard Denis Sissou NGuessou, Brazzaville - République du Congo, regie@lesdepechesdebrazzaville.fr | CONNECTEZ-VOUS | www.adiac-congo.com, www.lesdepechesdebrazzaville.fr, www.lecourrierdekinshasa.com, www.adiac.tv | RÉSEAUX SOCIAUX | f | X | @ | in

ARTS CONTEMPORAINS

La Riac s'ouvre aux artistes

La onzième édition de la Rencontre internationale d'art contemporain (Riac) se tiendra sur le thème « Patrimoine africain, témoin du passé ou richesse durable pour demain ? ». Ce rendez-vous culturel et artistique aura lieu du 8 au 28 septembre à Brazzaville, précisément aux Ateliers Sahn. Elle réunira pendant un mois une centaine d'artistes et critiques d'art du Congo et d'autres horizons du continent africain.

Pour y prendre part, les candidats et candidates sont invités à s'inscrire jusqu'au 30 mars à cette adresse : [lesateliers-sahn.org](https://www.lesateliers-sahn.org/). Les critères d'éligibilités sont être un artiste professionnel, engagé dans une démarche artistique; être disponible pendant toute la durée de l'événement; avoir un passeport valide pour les artistes résidant hors du Congo; proposer un projet ou une œuvre en lien avec le thème de l'édition; avoir une volonté de participer activement aux ateliers et aux échanges collectifs; posséder

une expérience minimale dans l'une des disciplines suivantes : cinéma, peinture, photographie, vidéo performance, critique d'art, danse, théâtre.

Des ateliers seront animés en prélude de ce grand rendez-vous culturel, du 1er au 31 août, par des experts internationaux (ateliers cinéma et carte blanche) qui vont accompagner les jeunes participants sur des thèmes spécifiques afin de développer des bases solides dans les différents domaines (Vidéo, peinture, photographie, performance, critique d'art, théâtre, danse...).

Cette édition présente une riche

programmation : workshops, expositions collectives, débats d'idées, spectacles de danse, théâtre, musique, performance, slams, projections, cartes blanches, prix et bourses.

La Riac se tient chaque année au mois de septembre, à Brazzaville. Organisée par les Ateliers Sahn, elle réunit les artistes, les critiques d'art du Congo et du reste du continent. Créée en 2012 par l'artiste plasticienne Bill Kouélany, la Riac est préalablement un lieu de partage avant d'être un lieu d'expression artistique.

Rosalie Tsiankolela Bindika

GYMNASTIQUE

Jocelyn Patrick Mandzela décline sa feuille de route

Le nouveau président d'honneur de la Fédération congolaise de gymnastique (Fécogym), Jocelyn Patrick Mandzela, nommé par Claudin Noël Miackassissa Nzaba, président de la Fécogym, le 28 février, a décliné sa feuille de route.

Créer les conditions pour élever le niveau des gymnastes congolais à l'international, telle est la mission que s'est fixé Jocelyn Patrick Mandzela. « *Mes actions futures s'inscriront dans la continuité pour encourager les jeunes sportifs de notre pays à travailler davantage pour atteindre un degré élevé de capacités pour être compétitifs et rayonner sur le plan international* », a-t-il expliqué aux Dépêches de Brazzaville.

Sa nomination est le résultat d'un travail bien fait. Il a, en effet, joué un rôle majeur dans l'organisation d'un stage d'immersion à Sochi, en Russie, pour les jeunes congolais en gymnastique rythmique.

L'objectif était de les encourager à se confronter avec des professionnels de niveau international, afin de favoriser



Jocelyn Patrick Mandzela

l'émergence des jeunes talents qui n'attendent que de s'exprimer sur le plan international.

« *C'est un honneur pour moi d'avoir été désigné président d'honneur de la Fédération congolaise de gymnastique. Je tiens ainsi à remercier tous les gymnastes congolais sous l'égide du président de la Fécogym pour l'intérêt qu'ils portent ainsi en ma personne* », a-t-il souligné.

James Golden Eloué

« Mes actions futures s'inscriront dans la continuité pour encourager les jeunes sportifs de notre pays à travailler davantage pour atteindre un degré élevé de capacités pour être compétitifs et rayonner sur le plan international »

PHASE ZONALE IHF TROPHY

L'organisation du tournoi retirée au Congo

C'est désormais officiel. Brazzaville n'abritera plus du 2 au 6 avril prochain la phase zonale du tournoi IHF Trophy. Les raisons de ce retrait ont été évoquées dans la correspondance de la Confédération africaine de handball (Cahb) datant du 28 février.

« *Dans le cadre des tournois IHF Trophy, au titre de l'année 2025, nous venons par la présente porter à votre connaissance que l'organisation de la phase de la zone 4 prévue du 2 au 6 avril 2025 à Brazzaville (Congo), vient d'être retirée à la Fédération congolaise de handball* », peut-on lire dans la correspondance.

Selon les critères de la Fédération internationale de handball (IHF), explique la note, « *l'équipe seniors dames du Congo ayant participé au dernier Championnat du monde n'est plus éligible pour prendre part au tournoi IHF Trophy au niveau des dames* ». La Cahb s'est excusée de tous les désagréments que ce retrait pourrait occasionner.

J.G.E.

NÉCROLOGIE



Les enfants et la veuve Atipo, les familles Obami, Mongo et parents, informent les amis et connaissances du décès de leur père, époux, frère et oncle, Alphonse Atipo alias « Athis », survenu le 2 mars à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au numéro 7 de la rue Lessia à Nkombo (Rfce : arrêt station Total, du côté du supermarché Mama Dina). La date de l'inhumation sera publiée ultérieurement.



Lucie Prisca Condhet, journaliste à Télé Congo Pointe-Noire, les familles, Mbaya, Makaya, Mbémbé et Pandi, ont la profonde douleur d'informer les parents amis et connaissances, du décès de leur sœur, fille et épouse, Madame Pandi née Makaya Mpassi, Abigaël, Tania, Eliezer, survenu le 19 février 2025 à l'hôpital militaire de Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au domicile conjugal, sis quartier Nkoukou, deuxième ruelle après l'arrêt Mvon-Mvon et avant l'arrêt Etage. L'enterrement aura lieu vendredi 7 mars 2025 au cimetière de Loubou.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA
LITTÉRATURE
CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL
POUR VOS MANIFESTATIONS

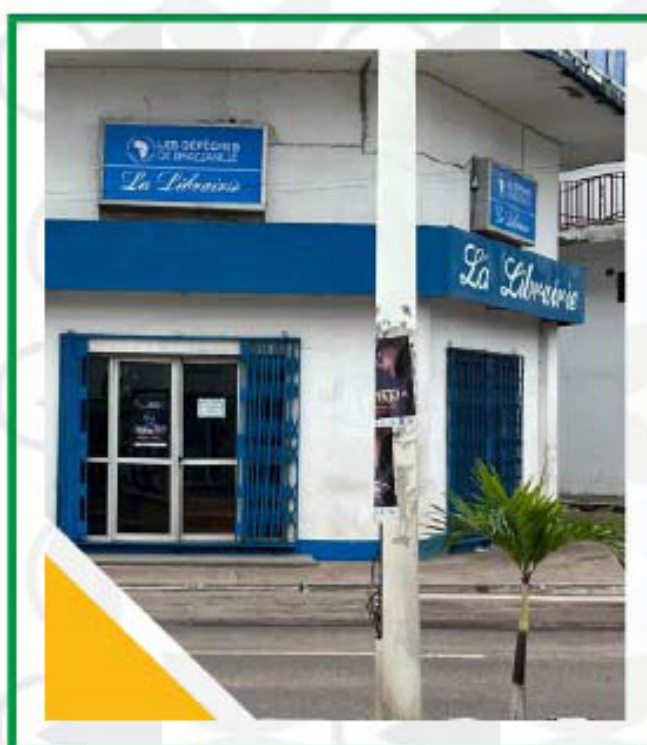
- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Emissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture



HORAIRES
D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

PATRIMOINE CULTUREL

La première édition du colloque sur les masques africains se tiendra dans la semaine

Axé sur le thème « Le langage des masques africains », ce colloque qui sera organisé par la galerie musée Makouiza se déroulera du 6 au 8 mars. L'évènement qui connaîtra la participation, entre autres, des chercheurs et imminents conférenciers, mettra à l'honneur des masques congolais, notamment vili, téké et punu.

Le colloque sur les masques africains intègre le projet intitulé « Contribuons au progrès de la connaissance et la recherche sur les œuvres d'arts antiques » de la galerie Musée Makouiza. L'évènement est une occasion de valoriser, promouvoir et surtout instruire sur la signification et l'importance des objets d'arts antiques considérés de nos jours comme des instruments de la sorcellerie. « Nombreux rattachent ces objets à la sorcellerie alors qu'il n'en est rien de tout cela. Chaque objet a une signification, une histoire qui nous permet de connaître notre passé, nos racines, nos valeurs traditionnelles que nous méritons tous de connaître pour savoir d'où nous venons et qui nous sommes réellement », a expliqué Dilov Makouiza, directrice de la galerie Musée Makouiza.

Pour sa première édition, le colloque vise, entre autres, à transmettre les connaissances sur les masques africains, particulièrement les masques vili, téké et punu du Congo, aux Congolais, surtout les jeunes qui sont en quête d'identité culturelle. Cela, à travers des conférences qui seront animées par d'éminents chercheurs du Congo Brazzaville. Il s'agit de Louis Marie Pandzo (masques vili), Adonis Koubemba (masques téké) et Jean Nzoho (masques punu).

Plusieurs autres activités sont également prévues au programme de ce rendez-vous pour valoriser le patrimoine culturel du pays. Il s'agit des expositions d'œuvres d'arts antiques, des tableaux en réalité augmentés et des œuvres littéraires, des animations culturelles, notamment le conte avec Jorus Mabiala et Mak De

COLLOQUE EXPOSITION ITINERANTE SUR LES MASQUES AFRICAINS
1^{ère} EDITION

Thème : **LE LANGAGE DES MASQUES**



Au Programme :

- Conférences sur les masques africains
- Exposition d'œuvres d'arts antiques
- Expo vente d'œuvres littéraires congolaises
- Exposition de tableaux en réalité augmentée
- Vernissage des expositions
- Animation culturelle (contes, chants et danses)

Du 06 mars Au 08 2025

Le 06 mars : de 11h à 17h
Le 07 mars : de 10h à 17h
Le 08 mars : de 12h à 17h

STANDARD 1.500F VIP 5.000F

06 956 36 38 / 04 471 71 95
contact@galerie-musee-makouiza.com

Au Musée Cercle Africain

Ardie, le théâtre avec la troupe Ndabitchi de l'ONG Buriac, des chants et danses traditionnels. Initiative de feu Félix Makouiza, la galerie Musée Makouiza dispose de plus de 3000 objets d'arts antiques que ce passionné des objets et arts anciens a pu collectionner pendant cinquante ans. Une véritable richesse que ses enfants ont décidé de restaurer, conserver, promouvoir et valoriser en initiant des activités d'éducation et de diffusion, comme le colloque sur les masques africains. Ceci, pour assurer l'accès de tous à la culture, en passant par la sensibilisation des communautés, des pouvoirs publics et des décideurs pour la réappropriation de la culture et de l'histoire qui occupe une place incontestable dans la civilisation universelle.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CHAN 2024

La bataille pour les dernières places qualificatives lancée

Le tirage au sort du Championnat d'Afrique des nations effectué le 15 janvier n'avait pas révélé les identités complètes des équipes devraient composer le groupe C à cinq équipes dans lequel se trouvent l'Ouganda, le Niger et la Guinée.

La deuxième phase des éliminatoires de la compétition réservées aux joueurs évoluant dans leur championnat respectif a démarré le 28 février. Lors de la première manche disputée le 2 mars, le Malawi a battu les Comores 2-0 grâce à Binwell Katinji (44e minute) et Zebon Kalima (90e minute). L'Afrique du sud et l'Égypte ont fait jeu égal 1-1. Hassan Abdelaal a donné l'avantage aux Égyptiens à la 75e minute. Jamie Webber lui a répondu dans les minutes qui suivaient. La Gambie et le Gabon se sont quittés dos à dos (0-0) le 28 février.

Les matches retour se joueront les 8 et 9 mars. Au programme : Malawi-Comores et Gabon-Gambie (le 8 mars) puis Égypte-Afrique du sud (le 9 mars). Le Chan sera organisé pour la première par trois pays notamment le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda. Selon les résultats du tirage au sort effectué en amont, le Kenya est logé dans le groupe A avec le Maroc, l'Angola, la République démocratique du Congo et la Zambie.

Le groupe B comprend, la Tanzanie, Madagascar, Mauritanie, le Burkina Faso et la République centrafricaine. Le Groupe C mettra aux prises l'Ouganda, le Niger et la Guinée plus deux équipes issues de la dernière phase des éliminatoires.

Le Sénégal tenant du titre est dans le groupe D avec le Soudan et le Nigeria. Le Congo est écarté au profit de la Guinée Equatoriale. Le Chan est prévu du 2 au 30 août 2025.

James Golden Eloué

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Bouenikalamid Marsilli Kevin Marcos Dany. Je désire être appelé désormais : Marsilli Kevin Marcos Dany. Un délai de trois (3) mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Des réformes pour améliorer la gouvernance des universités

Dans une communication sur le thème « La gouvernance des universités à l'aune du budget-programme », la ministre de l'Enseignement supérieur, le Pr Delphine Edith Emmanuel, a appelé à l'appropriation des réformes pour une gestion efficace des établissements publics du secteur.

Devant les présidents des universités Marien-Ngouabi et Denis-Sassou-N'Guesso, les directeurs généraux, les chefs d'établissement, les syndicats d'enseignants et d'étudiants, la ministre de l'Enseignement supérieur a insisté sur la prise en compte des réformes juridiques et institutionnelles prévues par la Charte des établissements publics dans le cadre du budget-programme.

« Cette Charte prévoit désormais la pluralité des tutelles : technique, financière, budgétaire et comptable », a indiqué la ministre Delphine Edith Emmanuel. Ainsi, les universités sont tenues de soumettre le budget annuel, le projet annuel de performances, le rapport du contrôleur budgétaire, les comptes annuels, l'état à jour de la situation du personnel, la grille salariale», a-t-elle précisé. Les réformes financières sont telles que les budgets des universités sont désormais préparés suivant les modalités bien particulières. « Les directeurs administratifs et financiers doivent



Les dirigeants des universités suivant la communication de la ministre/Adiac

préparer les documents d'engagement avant le 10 de chaque mois puis transmettre au contrôle budgétaire pour le mandatement au plus tard le 15 pour être envoyé au Trésor au plus tard le 20 », a indiqué la ministre de l'Enseignement supérieur.

A l'aune du budget-programme, l'Université Marien-Ngouabi est appelée à se doter d'un plan stratégique, a insisté le Pr Delphine Edith Emmanuel. Elle a appelé l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur à plus d'ardeur afin que les missions

dévolues aux universités, dans le cadre de formation du capital humain, puissent être accomplies avec succès.

La ministre de l'Enseignement supérieur a mis à la disposition des responsables des universités les documents contenant les

réformes. Il reviendra à chaque université d'organiser la sensibilisation en son sein pour que les équipes s'imprègnent de ces normes qui désormais encadrent le fonctionnement des universités publiques.

Rominique Makaya

COPÉRATOIN

Le Congo et l'Allemagne consolident leur relation culturelle et touristique

À Berlin, la République du Congo et l'Allemagne ont posé de nouveaux jalons dans les domaines culturels et touristiques.

« Notre pays regorge de trésors naturels uniques. Nous avons la responsabilité de les valoriser tout en les préservant pour les générations futures », a déclaré la ministre congolaise de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, évoquant la nécessité d'investir dans la construction d'écotourismes répondant aux normes environnementales les plus exigeantes.

Selon elle, ces infrastructures écotouristiques, intégrées harmonieusement dans leur environnement permettront non seulement au pays d'attirer une clientèle internationale, mais aussi de favoriser l'insertion des communautés locales dans la chaîne de valeur touristique.

En marge du Salon international du tourisme de Berlin (ITB), Lydie Pongault a été reçue le 5 mars par Andréas Görgen, secrétaire général au ministère de la Culture de la

projet structurants entre les deux pays. Il a notamment été question de la formation des

professionnalisés. La restauration et la conservation du patrimoine culturel congolais

Le Festival panafricain de musique, événement majeur de la scène musicale africaine, a été un autre point clé de la rencontre. L'Allemagne pourrait y jouer un rôle accru, notamment par la venue de ses musiciens et la perspective d'être désignée pays invité d'honneur lors d'une prochaine édition.

Sur le plan du tourisme mémoriel, les échanges ont évoqué la construction du mémorial dans la baie de Loango, site emblématique de la traite négrière et du colloque international dédié à cette page de l'histoire. Une initiative qui s'inscrit dans une dynamique de valorisation du patrimoine congolais et de transmission de la mémoire.

Cette rencontre marque une avancée significative dans la coopération entre le Congo et l'Allemagne, avec une vision commune fondée sur la diversité culturelle et l'innovation. Un suivi rigoureux des engagements pris garantira la concrétisation des projets, ouvrant ainsi une nouvelle ère de collaboration entre les deux nations.

Julia Ndéko



La ministre Lydie Pongault et Dieter Gerald Janecek (au centre) après l'entretien 2° Une vue du stand de la République du Congo au salon ITB/photos Ibalank

République fédérale d'Allemagne. Cette rencontre a été l'occasion d'explorer des axes stratégiques pour renforcer les échanges et impulser des

jeunes Congolais à la musique classique, un domaine où l'Allemagne excelle. L'enjeu est de créer un cadre réglementaire propice à l'émergence de nouveaux talents et à leur

ont également fait l'objet d'une attention particulière avec un engagement de l'Allemagne à mobiliser des experts pour la rénovation des œuvres anciennes.